

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ASSOCIATION BOCHAGES PRODUCTIONS – LES PEINTRES DE LA PLAINE
SAMEDI 1 mars 2025 Mairie de Montlevon à 14h30

Assemblée générale de l'association Bochages Productions les peintres de la plaine, le 1 mars 2025,
à 14h30 à la Mairie de Montlevon,
ouverture de la séance à 14h45 en présence :

- du bureau réélu composé de :
Jacqueline GOUBY ; Présidente,
Alain GOUBY ; Trésorier,
Philippe SERON ; Secrétaire

Présents : Marise Huriez, Marie-Claude Lefebvre, Jacqueline Gouby, Yvette Lambert, Danny Gorgery,
Jean-Yves Hallier, Jean-Luc Lefranc, Philippe Seron, Franck Leroux, Marie-Noëlle Mouroux
Excusés : Danièle JORAM, Chantal FEDERSPIEL, Nadine BOULET, Alain Gouby
Absents : Annie Touboulic, Agnes Bourgeois, Agnès Onclercq,

Avant toutes choses, nous allons régler le problème qui se passe à Château-Thierry.

Si une association est faite pour regrouper des personnes de tous âges et tous milieux sociaux, il n'en demeure pas moins que l'activité proposée doit se faire dans les meilleures conditions et de respect du règlement.

L'animatrice n'est pas là pour servir de défouloir aussi bien à l'atelier que sur des SMS.

Il est tout à fait normal de discuter, mais cela ne doit pas déranger les personnes qui travaillent, surtout lorsque ces discussions sont chuchotées tout au long de l'après-midi. Nous avons la chance, d'être seuls au premier étage, qui dispose de trois salles chauffées pour des discussions.

Je rappelle que nous sommes dans un atelier de peinture et qu'un minimum de concentration est nécessaire, ce qui n'empêche pas d'avoir des moments de détente.

Cette première partie a déjà été évoquée le mardi 25 février 2025 à Château-Thierry, car lors de la décision de la date de l'AG, fixée plus d'un mois avant, les personnes les plus concernées n'étaient pas libres.

Il en a été conclu que le bruit de bavardages incessant était une cause de dérangement pour tout le monde.

Si les personnes concernées ne veulent pas comprendre, une solution radicale sera prise : le départ définitif sera conseillé et non remboursé comme écrit dans le règlement de l'association lu et approuvé par chacun qui se trouve dans le cahier de présence.

Le cahier de présence est fait pour être signé dès l'arrivée.

BILAN MORAL

Cette année, nous fêtons les 33 ans de l'association les peintres de la plaine et les 25 ans de Bochages productions.

Je remercie les participants des ateliers qui ont respectés les normes sanitaires en vigueur (nettoyage des mains et du matériel au désinfectant) et j'aimerais que l'on continue à respecter ces normes (Montlevon et Château-Thierry). Du désinfectant est toujours à disposition.

En 2024,

- Nous avons participé à la Porte ouverte des ateliers d'art le samedi 18 mai 2024 à la médiathèque de Château Thierry, Présents : Jacqueline, Philippe, Chantal,

- En août, nous avons fêté notre Première année à Montlevon, avec Madame le Maire et son mari.
- Catherine nous quitte vers d'autres horizons, mais nous la remercions pour la salle de Montlevon
- Inscription de Béatrice annulée, elle ne correspondait pas du tout à l'esprit de l'atelier, nous lui avons remis son chèque d'inscription.
- Carte Géant des beaux arts Reims 5 € la première année puis la carte est remplacée gratuitement, lorsque l'on rend la carte périmée,
- 18 décembre 2024, nous avons passé la journée pour remplir le dossier d'occupation de la salle de Château-Thierry, cette demande est très compliquée, il faut fournir des documents de trente ans (journal officiel, déclaration en préfecture,,,,), à ce jour, nous n'avons toujours pas de réponse favorable.
- Une charte pour les associations a été créée par la ville de Château-Thierry; il est fortement conseillé de la lire.
- Cette année, nous avons réussi à fixer une date pour un repas à Reims ; mardi 14 janvier 2025.
- Jeudi 13 février 2025, nouvelle demande de dossier d'occupation de salle à Château-Thierry, après plusieurs coups de téléphone et un courrier, nous avons une réponse : « ce courrier ne s'adressait qu'aux associations qui n'avaient pas fait leur demande ». Nous sommes toujours dans le vague.
- Lundi 17 février, très bon atelier à Montlevon, participation extraordinaire des deux ateliers, discussions autour du portrait et fou rires.

TARIFS

nos tarifs restent inchangés pour cette année 2025,

Ateliers peinture

Très important :

- L'atelier ne fournit plus verres, assiettes, couverts et tous autres objets en plastique. Il est préférable que chacun apporte son propre matériel pour les collations.
- Chacun est tenu de remporter ses palettes de peinture en barquettes alimentaires et autres objets.
- Je rappelle que nous devons laisser propre les locaux et le matériel mis à notre disposition, à Château-Thierry et Montlevon. Il est interdit de nettoyer les palettes de peinture et verser n'importe quel produit (térébenthine, huile, acétone, white spirit et déchets de peinture), dans les lavabos, à Montlevon et à Château-Thierry.
- L'atelier de peinture est là pour faire oublier les soucis quotidiens.
- Il est demandé à chacun de fournir une attestation de responsabilité civile. (document émis par une compagnie d'assurance et certifiant qu'une personne est bien couverte pour les dommages qu'elle pourrait causer à autrui. L'attestation prouve que l'assuré bénéficie d'une garantie responsabilité civile, ce qui signifie qu'en cas de dommage, une assurance se substituera à lui pour réparer le préjudice (et donc verser une indemnité) qu'il aurait causé par sa faute, sa négligence ou son imprudence), Sans ce document, l'inscription sera refusée.
- **Tous les courriers qui concernent les ateliers se trouvent dans le cahier de présence à votre disposition que vous signés à chaque venue. N'hésitez pas à les lire.**
- **Il est important de prévenir de votre absence uniquement par SMS**
- **Un règlement intérieur a été remis aux présents à la réunion après émargement :** Marise Huriez, Marie-Claude Lefebvre, Yvette Lambert, Dany Gorgery, Jean-Luc Lefranc, Marie-Noëlle Mouroux,
- Nous continuons à faire des exercices à Château-Thierry et Montlevon, la 1^{ère} et 3^{ème} semaine de chaque mois.

- Chacun, peut émettre des idées et les mettre en œuvre.
- Il y a toujours une exposition virtuelle sur sudaisne.com, dans la rubrique nos ateliers, où nous pouvons voir les exercices communs réalisés aux ateliers, ainsi qu'une exposition des œuvres personnelles.
- **Souhait pour les ateliers d'art : Il a été créé une charte par la ville de Château-Thierry, que nous aimerions voire affichée dans les locaux.**

Sudaisne.com

Nous nous occupons toujours du site internet sudaisne.com qui est visible depuis 25 ans. Nous gérons des pages d'associations, d'entreprises, de mairies et de particuliers, nous faisons des reportages photos avec articles et des vidéos, nous sommes preneur gracieusement de vos articles avec des photos sur les événements locaux. Bien sûr, les vidéos restent gratuites et diffusées sur internet uniquement par notre site: sudaisne.com Je vous convie à aller les voir.

Nous ne figurons pas sur les réseaux sociaux (Facebook, etc,,,) où l'on trouve tout et n'importe quoi.

Cette année, nous avons été sollicités pour faire des vidéos d'évènements locaux qui sont diffusés gratuitement et uniquement sur sudaisne.com.

Nous sommes toujours à l'écoute de nos associations et Mairies inscrites, en diffusant leurs informations (compte-rendus, articles, photos, agenda ...).

Finances :

Cette année, encore, notre bilan financier est positif et nous en sommes très heureux.

Dépenses :

Nos plus grosses dépenses sont nos logiciels en location, l'hébergement du site.

Pour ne pas avoir d'augmentation, nous avons réduit l'espace chez notre hébergeur.

Consommables, encre, papier, courrier postal (lettres recommandées) assurances association.

Cette année, le changement de la photocopieuse à tonner a été fait, ainsi qu'un ordinateur qui nous a lâché. Ces dépenses importantes seront visibles dans le budget 2025,

Vous trouverez sur le site tous nos tarifs pour les pages Internet, les publicités supplémentaires événementielles et ateliers.

Comme chaque année, nous avons fait une simulation des heures de bénévolat : Jacqueline 950h (10806€), Philippe 280h (3255€), Alain 110h (1339€) pour l'année,(total au smic 15400€ net).

CALENDRIER 2025

- samedi 1 mars à 14h30, Assemblée Générale à la Mairie de Montlevon
- vendredi 14 mars à 14h30 à la médiathèque, réunion de préparation pour la porte ouverte
- samedi 17 mai Porte ouverte aux Ateliers d'Art de Château-Thierry de 10h à 18h, participation de tous souhaitée
- samedi 6 septembre participation au forum des associations à Château-Thierry participation des deux ateliers souhaitée.

Atelier de Château-Thierry,

Nous sommes heureux d'occuper la salle polyvalente toujours agréable pour l'atelier du mardi de 14h à 19h.

Nous travaillons toujours avec les papillons blancs,

Atelier de Montlevon

Nous sommes heureux d'avoir la salle communale à notre disposition le lundi de 14h à 19h.

Pour les ateliers, nous pratiquons, la gouache, le feutre, les crayons de couleurs, l'acrylique, l'huile, le pastel, l'aquarelle.

Nous passons maintenant aux remerciements :

J'ai un grand merci à donner à Chantal, qui est toujours là pour les manifestations, les exercices communs, les mises en place des salles, sa bonne humeur et son gâteau (le princier...).

Nous remercions également les Mairies, associations, artistes, particuliers, entreprises qui nous font toujours confiance et qui ont compris qu'on ne peut pas mettre n'importe quoi n'importe où, sur le net.

Nous remercions Madame le Maire de Montlevon Nelly GUEDRAT de nous laisser la salle communale à notre disposition pour y pratiquer nos activités le lundi.

Nous remercions Monsieur le Maire de Château-Thierry; Sébastien EUGENE pour le prêt de la salle polyvalente des Ateliers d'Art du mardi.

Un grand merci pour les annonces d'autant en emporte la Marne, sans oublier l'Union (Frank Leroux),

L'association Bochages Productions – les peintres de la plaine ne vit que par les cotisations et notre travail bénévole qui comprend : animation du site internet, ateliers peinture, art-thérapie, stages.

Nous gardons toujours le même état d'esprit de partage et de solidarité et ne pratiquerons jamais la langue de bois.

Le cahier de la vie des ateliers et les comptes-rendus des A.G. des années précédentes sont à votre disposition.

Le livre de compte est à votre disposition sur demande écrite.

Questions diverses :

- Marie-Noëlle demande pouvoir exposer son travail pendant la porte ouverte ; la demande sera faite lors de la réunion préparatoire de la porte ouverte.
- pouvoir faire une exposition à Montlevon.

Nous vous remercions de nous avoir consacré un moment pour assister à notre assemblée générale, qui prend fin à 15h37.

Je vous remercie de nous avoir écouté et maintenant passons à une collation.

Ce compte-rendu sera envoyé, comme chaque année, sous pli recommandé à la sous-préfecture et la Mairie de Fontenelle en Brie, Dhuys et Morin en Brie.

Vous trouverez ce compte-rendu ainsi que le règlement sur sudaisne.com, rubrique association, bochages productions, et dans le cahier de présence.

Nous ne faisons plus de copies, par respect pour l'environnement.